

DEP	INSEE	ANNEE	N°
60	500	2024	66

COMMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE

LE PLESSIS BELLEVILLE
8, Place de l'Eglise
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 Octobre 2024

Nombre de membres
En exercice : 22
Présents : 10
Votants : 17

Le 24 Octobre 2024,
le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances sous la présidence de M. SMAGUINE Dominique.
Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la 1^{ère} convocation

Date de convocation :

17 Octobre 2024

Date d'affichage :

17 Octobre 2024

Le quorum n'ayant pas été atteint le 17 Octobre 2024, le Conseil s'est réuni le 24 Octobre 2024

PRESENTS : SMAGUINE Dominique, DUVILLIER Benoît Dominique, WILLET Catherine, ADOUENI Léon, GAILLET Gérard, BOUHOURS LOUEDEC Klervi, ALEXANDRE Valérie, BOULE Annie, TONIAL Sylvie, MASSAU Fatima,

ABSENTS EXCUSES :

Madame SAUVAT Sandrine qui a donné pouvoir à Madame BOUHOURS LOUEDEC Klervi
Monsieur TRABELSI Daniel qui a donné pouvoir à Madame BOULE Annie
Madame THIMOTHE Ketty qui a donné pouvoir à Monsieur ADOUENI Léon
Monsieur MARTIN Philippe qui a donné pouvoir à Madame ALEXANDRE Valérie
Monsieur ROBERT Bruno qui a donné pouvoir à Monsieur GAILLET Gérard
Madame ESPOSITO Laetitia qui a donné pouvoir à Madame TONIAL Sylvie
Madame POUSSON Fanny qui a donné pouvoir à Madame WILLET Catherine
Monsieur GOMIS Pierre
Madame ZITO Josette
Madame LHOMME Louisette
Monsieur BOSCHARD Frédéric
Monsieur LUKUNGA Joseph

Secrétaire de séance : Madame MASSAU Fatima

Objet : CESSION DE LA TONDEUSE FRONTALE AMAZONE

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à céder la tondeuse frontale Amazone série n°PH00052012 immatriculée EP-161-QS, que la commune a acheté le 20 juillet 2017 à Enviromat 95 pour la somme de 36 800.00 €, à Matagrif en reprise pour la somme de 2 800.00 €
Il explique qu'il s'agit d'une reprise qui permet de bénéficier d'un model en promotion.

Accusé de réception en préfecture
060-216004945-20241024-2024-66-DE
Date de réception préfecture : 15/11/2024

A l'unanimité, le conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à céder la tondeuse frontale Amazone e reprise pour la somme de 2800 €.

Fait et délibéré, le 24 Octobre 2024
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Dominique SMAGUINE

